

Miser aussi sur l'international comme moteur de création de richesse pour le Québec

Depuis 30 ans, Montréal International connecte les écosystèmes d'affaires dans le Grand Montréal : à son premier mandat lancé en 1996, qui consistait à attirer des organisations et des conférences internationales à Montréal, se sont ajoutés ceux de l'attraction d'investissements étrangers (IDE) en 2000 et de l'attraction de travailleurs internationaux en 2010. Soutenue financièrement et portée par une collaboration avec l'ensemble des paliers de gouvernement (Ville de Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, gouvernements du Québec et du Canada) ainsi qu'un vaste réseau de partenaires privés, l'organisation s'est affirmée au fil des ans comme un acteur incontournable du développement économique du Grand Montréal.

Dans un contexte de faible croissance économique généralisée et de turbulences géopolitiques, les écosystèmes internationaux appuyés par notre organisation apportent des solutions essentielles pour faire face à ces défis et contribuent de façon significative à la prospérité économique du Québec. En effet, une étude récente réalisée par la firme Aviseo a permis de documenter l'apport stratégique de ces écosystèmes pour le Québec¹. Parmi les principaux faits saillants, notons :

- On estime aujourd'hui que plus de 3 200 filiales internationales évoluent dans le Grand Montréal et emploient collectivement quelque 315 000 travailleurs, soit 18 % de l'emploi du secteur privé de la métropole. Bien qu'elles ne représentent que 2 % de ses entreprises, les filiales génèrent des retombées économiques durables et structurantes, dont une productivité 2,2 fois supérieure à la moyenne du Québec et une contribution correspondant à 26 % du PIB du Grand Montréal. À l'échelle du Québec, les filiales étrangères représentent également 56 % des exportations manufacturières et dépensent 2,7 fois plus que les entreprises locales en matière de R-D, soit deux leviers clés contribuant aux objectifs du gouvernement quant à la diversification des marchés et la hausse de productivité des entreprises.

Malgré tout, l'empreinte des filiales internationales demeure moins élevée que dans d'autres provinces : le poids des filiales dans l'emploi total du Québec était ainsi évalué à 10 % en 2023, contre 17 % en Ontario et 12 % en Colombie-Britannique, selon les données les plus récentes de Statistique Canada².

- La raison principale évoquée par ses entreprises pour s'établir à Montréal ? Le talent. Or, à l'heure actuelle, les défis de main-d'œuvre demeurent une préoccupation importante dans plusieurs secteurs clés. Là encore, les travailleurs internationaux attirés dans la métropole représentent une solution essentielle à la croissance des entreprises. En 2023, on estime ainsi que les 6 890 travailleurs étrangers qualifiés du Grand Montréal³ ont contribué à 1,4 G\$ en valeur ajoutée pour l'économie du Québec.
- Enfin, on estime que les 68 organisations internationales (OI) du Grand Montréal génèrent annuellement autour d'un demi-milliard de dollars en retombées économiques via leurs dépenses d'opérations et d'organisations de missions⁴. Elles contribuent également de manière déterminante au renforcement de

¹ Le premier volet de l'étude « Portrait et retombées économiques des travailleurs étrangers temporaires qualifiés (TETQ) au Québec » a été dévoilé en novembre dernier ([voir ici](#)). Les volets portant sur les filiales internationales et les organisations internationales seront publiés plus tard cette année.

² Statistique Canada, Tableau 36-10-0620-01, 2024.

³ Issus du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), soit le programme contrôlé par le gouvernement du Québec.

⁴ Les dernières retombées économiques des OI étaient estimées à 450 millions de dollars par année en 2020 (KPMG, 2022). L'étude est en cours de mise à jour par Aviseo Conseil.

nos écosystèmes d'affaires, tout particulièrement en matière d'aviation civile, de finance durable et d'environnement, grâce à l'attraction d'OI comme l'OACI, l'ISSB, et plus récemment au projet d'attraction de la DSR Bank.

Or, bien que Montréal International joue un rôle de premier plan pour aider le Grand Montréal à se démarquer à l'échelle internationale et à profiter de ces retombées économiques structurantes, l'organisation a connu une baisse réelle de 57 % de son financement en provenance du gouvernement du Québec entre 2020 et 2025. Sa contribution totale est ainsi passée de 42 % à 22 % du financement public total.

Alors que la compétition à l'international est féroce pour attirer et retenir ces entreprises, organisations et talents stratégiques, **il demeure essentiel de miser sur les leviers favorisant la compétitivité du Québec et du Grand Montréal**. Ces derniers sont présentés de façon succincte dans ce mémoire.

MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DU GRAND MONTRÉAL

- Véritable moteur économique et pôle mondial d'innovation, le Grand Montréal concentre 52 % de l'emploi, 56 % du PIB du Québec et se distingue comme chef de file canadien dans plusieurs secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée – notamment l'aérospatiale et la défense, les technologies de l'information, les sciences de la vie et les technologies propres – contribuant ainsi de manière déterminante à la compétitivité et à la prospérité économique du Québec.
- Ce positionnement stratégique lui a permis d'attirer des investissements étrangers majeurs, dont l'usine de biofabrication de vaccins de Moderna, le centre de recherche en IA de Google et le centre de R-D de Schneider Electric en bâtiments verts.
- En 2025, bien que le nombre et la valeur des projets d'implantation aient reculé de 13 % à l'échelle nord-américaine, MI a connu une baisse de 8 % du nombre de projets accompagnés et de seulement 3 % en termes de valeur^{5,6} démontrant une relative résilience du Grand Montréal, mais soulignant aussi la nécessité de continuer d'appuyer ses efforts d'attraction.
- Des signaux de reprise émergent pour 2026, alors que 38 % des filiales étrangères du Grand Montréal prévoient accroître leurs investissements au cours des 12 prochains mois, contre seulement 7 % en début de 2025⁷. Il faut dès maintenant mettre les ressources en place pour profiter de cette relance.
- En plus de ses fondamentaux économiques, les infrastructures d'accueil jouent un rôle de premier plan pour l'attraction de congrès internationaux, ainsi que dans le maintien de notre positionnement comme 3^e pôle d'OI en Amérique du Nord derrière New York et Washington. Montréal est également la première ville d'Amérique du Nord pour l'accueil d'événements d'associations internationales⁸. Un positionnement qu'il ne faut pas tenir pour acquis, alors que plusieurs grandes villes nord-américaines présentent une concurrence accrue en termes d'espaces disponibles ou d'investissements majeurs récents (Boston, Calgary, Seattle, Toronto, Vancouver, etc.).
- En 2024, le Centre BMO situé à Calgary a d'ailleurs complété un projet d'agrandissement majeur avec l'ajout de 565 000 pi² de nouveaux espaces de conférence, de réunion, d'exposition et de service, devenant ainsi le centre de congrès le plus grand et le plus moderne de l'Ouest canadien. Or, les discussions entourant le projet d'agrandissement du Palais des congrès perdurent quant à elles depuis plus de 10 ans,

⁵ UNCTAD, Global Investment Trends Monitor, Janvier 2026 ([lien](#)).

⁶ Montréal International, résultats annuels 2025.

⁷ Montréal International, coup de sonde aux filiales, novembre 2025

⁸ Union des Associations Internationales, 2025.

causant des délais importants et une augmentation continue des coûts du projet, en plus de priver le gouvernement de retombées importantes.

Recommandations :

1. **Investir pour consolider l'attractivité économique du Grand Montréal** grâce à des investissements en promotion territoriale et sectorielle **à la hauteur des retombées de ses écosystèmes internationaux**.
2. **Convenir d'une formule pour financer l'agrandissement du Palais des congrès** et permettre ainsi à Montréal de demeurer une destination de premier choix pour les événements internationaux, incluant ceux de grande envergure.

PRÉSERVER UN CLIMAT D'AFFAIRES PRÉVISIBLE ET STABLE POUR LES INVESTISSEURS

- Dans un contexte d'incertitude marqué par la montée des tensions géopolitiques, le renforcement des politiques protectionnistes et une faible croissance économique, incitant les entreprises à reporter ou à rediriger leurs investissements, **la succession récente d'annonces et de changements réglementaires contribue à accentuer le sentiment d'instabilité des investisseurs et nuit à l'image du Québec sur la scène internationale**. Par exemple :
 - Deux rondes de modifications successives ont été apportées au Crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques (CDAE) en mars 2024 et 2025. L'ampleur des changements, mais surtout l'absence de période de transition adéquate, pose un risque tangible à la poursuite des opérations et projets de croissance de plusieurs entreprises du Grand Montréal dans des secteurs à forte valeur ajoutée, dont les technologies de l'information et les services financiers.
 - En novembre 2025, le Conseil du Patronat du Québec recensait plus d'une vingtaine de changements réglementaires en immigration sur une période de 15 mois⁹. Alors que l'immigration (permanente et temporaire) est demeurée la seule source de croissance de l'emploi du Grand Montréal depuis les 10 dernières années, ces changements successifs ont grandement nuit à l'image du Québec à l'international et ont entraîné des impacts tangibles pour les entreprises qui les embauchent (retard de livraison, perte de contrats, etc.). Une étude récente publiée par la Fédération des chambres de commerce du Québec estime les pertes financières à plus de 500 000 \$ par entreprise¹⁰.
 - Enfin, les deux vagues de resserrements dans les politiques d'octroi de puissance électrique contribuent également à ralentir le déploiement de plusieurs projets d'investissements, particulièrement pour les projets industriels et technologiques à forte intensité énergétique.

Recommandations

3. **Assurer la stabilité et la prévisibilité des politiques publiques** en s'assurant que tout changement soit accompagné de périodes transitoires raisonnables afin d'éviter tout choc économique indu, par exemple, en introduisant une application progressive des nouvelles politiques (ex. : CDAE-IA) ou même des clauses de droits acquis (ex. : immigration).

⁹ Conseil du Patronat du Québec, Lettre ouverte par la présidente et cheffe de la direction du CPQ, Michelle LLambias Meunier, publiée le 4 novembre 2025 dans La Presse (voir [ici](#)).

¹⁰ FCCQ, « Réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires plombe l'économie du Québec et de ses régions », janvier 2026 (voir [ici](#)).

4. **Clarifier et mieux publiciser les critères pour l'obtention d'une autorisation de raccordement** des projets d'une puissance de 5 MW et plus, afin d'offrir une compréhension commune des priorités gouvernementales et des règles d'attribution de la puissance énergétique disponible aux entreprises.
5. **Tenir compte de l'impact stratégique des travailleurs étrangers qualifiés dans l'élaboration des politiques d'immigration et ne pas discriminer Montréal et Laval.** Plusieurs recommandations ont déjà été évoquées dans le mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 déposé à l'automne dernier, notamment la stabilité et la prévisibilité des programmes ([voir les détails ici](#)). Nous en réitérons l'importance pour le monde des affaires.

OPTIMISER LES MESURES FISCALES AFIN D'EN MAXIMISER L'EFFET DE LEVIER

- Dans un contexte de ralentissement démographique, de rareté de main-d'œuvre et de concurrence accrue pour les investissements, le modèle économique québécois évolue vers une logique axée sur la création de richesse et l'amélioration de la productivité, la seule création d'emplois ne suffisant plus à soutenir la croissance économique et le niveau de vie de façon durable.
- Pourtant, bien que plusieurs programmes relèvent de la productivité, 80 % des crédits d'impôt consentis par le gouvernement visent la création ou la préservation d'emplois¹¹.
- Les crédits d'impôt reposent sur des règles claires, transparentes et prévisibles, ce qui en renforce l'accessibilité et le potentiel de levier économique. En offrant aux entreprises un cadre stable et équitable, ils procurent la prévisibilité indispensable à la prise de décision et à la réalisation d'investissements.

Recommandations

6. **Privilégier les crédits d'impôt basés sur les dépenses d'investissement**, plutôt que sur la masse salariale, afin de refléter la réalité économique et stimuler la productivité, notamment dans les secteurs prioritaires intensifs en capital comme celui de l'aérospatiale et la défense (à l'exception des secteurs où le crédit est présent dans plusieurs territoires concurrents et représente un facteur d'attractivité majeur, comme c'est le cas dans les jeux vidéo ou en effets visuels).

INVESTIR DANS LES MANDATS DE MI, UN LEVIER RENTABLE POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- **En 2024, chaque dollar investi par le gouvernement dans le seul mandat d'attraction d'IDE de Montréal International a généré plus de 110 \$ en recettes fiscales pour le Québec**, pour un total excédant 220 M\$, selon la méthode de calcul de l'Institut de la Statistique du Québec.
- Sans l'intervention de MI, ces retombées auraient été significativement réduites : plus de 80 % des projets d'IDE n'auraient pas vu le jour dans le Grand Montréal, ou se seraient réalisés avec des retards importants, des coûts accrus ou une envergure moindre¹², limitant ainsi les bénéfices pour l'économie québécoise.
- Malgré cette performance démontrée et ce rendement exceptionnel, **MI a connu une baisse réelle de 57 % de son financement du gouvernement du Québec entre 2020 et 2025**. Sa contribution totale est ainsi passée de 42 % à 22 % du financement public total. Cette année, la contribution des partenaires privés de l'organisation dépassera même celle du gouvernement du Québec. Cette diminution exclut

¹¹ HEC Montréal, Productivité et prospérité au Québec, 2024.

¹² Sondage réalisé auprès des filiales accompagnées par MI en 2024, n=31 répondants, excluant les « Je ne sais pas ».

l'impact de l'inflation qui s'est élevé à 20 % entre 2020 et 2024, réduisant d'autant les ressources accordées à nos mandats.

- En 2026, les marges de manœuvre pour réaliser de nouveaux gains d'efficacité sont désormais extrêmement limitées, d'importants ajustements ayant déjà été consentis afin d'absorber ces pressions : réduction des activités de prospection, rationalisation des dépenses et ajustement des effectifs. Ces contraintes entraînent des effets mesurables sur la performance, notamment :
 - Une réduction de la portée des activités d'accompagnement offertes aux filiales et aux entreprises étrangères, ainsi que du soutien stratégique aux organisations internationales ;
 - Des défis croissants de gestion interne, liés à la pression exercée sur les équipes et sur les capacités opérationnelles.

Recommandations :

7. **Optimiser les sommes accordées aux organismes de développement économique**, plutôt que procéder à des coupes paramétriques qui fragilisent l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème.
8. **Rehausser la contribution du gouvernement du Québec au financement de l'équipe des investissements étrangers de Montréal International** à hauteur de 1,45 M\$ en 2026, 1,70 M\$ en 2027 et 1,95 M\$ en 2028, ce qui correspond à peu de chose près à la contribution du gouvernement du Canada, puis ajuster à l'inflation afin que sa subvention reflète adéquatement l'impact économique généré par ses activités.
9. **Revenir au financement historique annuel pour l'équipe des OI**, soit 300 k\$ par année, afin d'assurer le maintien des activités d'attraction et de rétention de ces organisations stratégiques.

DES SOUTIENS PONCTUELS POUR MIEUX S'ADAPTER AU CONTEXTE

- Entre 2017 et 2019, Montréal International a bénéficié d'un financement de 600 000 \$ de la part du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) afin d'intensifier ses activités de prospection et de promotion aux États-Unis. Ce financement a notamment permis des investissements d'une valeur totale de 1 036 M\$, soit une augmentation de 180 % par rapport à la moyenne 2014-2016 (369 M\$).
- D'autres mandats ponctuels réalisés avec DEC entre 2021 et 2024 ont également permis de s'aligner aux priorités gouvernementales et de tirer profit d'opportunités perçues sur le marché, notamment pour la relance de l'aérospatiale et la création d'une équipe de prospection dédiée aux technologies propres. Ces mandats ponctuels ont eu des retombées durables pour MI et ses partenaires, alors que des équipes et postes créés dans le cadre des projets ont depuis été pérennisés dans la structure de l'organisation.
- Enfin, la mise en place d'une équipe dédiée pour la revitalisation de l'Est de Montréal a permis de soutenir la réalisation de 11 projets d'investissement totalisant 500 M\$ entre 2022 et 2024. Le mandat a ensuite été élargi à l'ensemble de l'équipe des investissements étrangers grâce à un soutien financier du MAMH et de la Ville de Montréal, menant à des projets comme celui d'Alpek, un des maillons clés de la chaîne du polyester au Canada.

- **Aujourd'hui, le contexte géopolitique et économique fait émerger de nouvelles opportunités stratégiques pour le Québec :**
 - Les filiales jouent un rôle dans la diversification des marchés d'exportation. Ces dernières bénéficient d'un réseau international déjà établi, mais demeurent sous-exploitées dans les stratégies d'exportation du gouvernement du Québec. En effet :
 - 65 % des revenus des 3 208 filiales établies dans le Grand Montréal proviennent de ventes réalisées auprès de clients situés à l'extérieur du Québec¹³.
 - Bien que constituant seulement 2 % des établissements du Québec, les filiales internationales représentent 56 % des exportations manufacturières de la province¹⁴.
 - Dans le cas des services commerciaux, 55 % des exportations des filiales étrangères (hors filiales américaines) sont destinées à des marchés autres que les États-Unis, contre seulement 34 % pour l'ensemble des entreprises canadiennes¹⁵.
 - Des investissements de plus de 80 G\$ ont récemment été annoncés par le gouvernement fédéral dans son dernier budget. Ces derniers vont créer des opportunités d'affaires importantes pour les entreprises et le Grand Montréal est stratégiquement positionné pour en tirer profit, grâce à son statut de premier pôle canadien en aérospatiale et ses expertises en croissance dans les secteurs de la défense et de la sécurité (cybersécurité, logiciels, etc.).

Recommandations :

10. **Octroyer des subventions à la réalisation de projets spéciaux** permettant d'intensifier la promotion et la prospection d'investissements, en cohérence avec les priorités gouvernementales, dont :
 - La mise sur pied d'une équipe de prospection dans le secteur de la **défense** ;
 - Le déploiement d'une stratégie de **diversification des marchés de prospection d'IDE** hors États-Unis, qui à terme, diversifiera les exportations.

CONCLUSION

En bref, alors que le Québec fait face à un environnement économique mondial en profonde mutation, il demeure essentiel de miser sur les leviers qui assurent la compétitivité durable du Grand Montréal.

Au cours des dernières années, MI a été en première ligne auprès des filiales, talents et organisations internationales pour les soutenir dans l'exécution d'investissements structurants pour l'économie du Québec. Ses partenariats avec les trois paliers de gouvernement font de l'organisation un interlocuteur unique pour faciliter et accélérer les grands projets.

Plus que jamais, MI a besoin du soutien du gouvernement du Québec pour maintenir et amplifier sa contribution stratégique afin de soutenir la croissance, l'innovation et la prospérité du Grand Montréal, notamment en revenant à un niveau de financement tenant compte des retombées générées par ses activités. Les équipes de MI sont dédiées à contribuer positivement à l'économie du Québec et demeurent disponibles pour poursuivre la discussion avec le ministère des Finances, ainsi que les autres ministères concernés.

¹³ Sondage auprès des filiales du Grand Montréal réalisé par Aviseo Conseil, 2025.

¹⁴ Statistique Canada, Tableau 36-10-0620-01, 2024.

¹⁵ Statistique Canada, Tableau 12-10-0146-01, 2023.

Sommaire des recommandations

1. **Investir pour consolider l'attractivité économique du Grand Montréal** grâce à des investissements en promotion territoriale et sectorielle **à la hauteur des retombées de ses écosystèmes internationaux**.
2. **Convenir d'une formule pour financer l'agrandissement du Palais des congrès** et permettre ainsi à Montréal de demeurer une destination de premier choix pour les événements internationaux, incluant ceux de grande envergure.
3. **Assurer la stabilité et la prévisibilité des politiques publiques** en s'assurant que tout changement soit accompagné de périodes transitoires raisonnables afin d'éviter tout choc économique indu, par exemple, en introduisant une application progressive des nouvelles politiques (ex. : CDAE-IA) ou même des clauses de droits acquis (ex. : immigration).
4. **Clarifier et mieux publiciser les critères pour l'obtention d'une autorisation de raccordement** des projets d'une puissance de 5 MW et plus, afin d'offrir une compréhension commune des priorités gouvernementales et des règles d'attribution de la puissance énergétique disponible aux entreprises.
5. **Tenir compte de l'impact stratégique des travailleurs étrangers qualifiés dans l'élaboration des politiques d'immigration et ne pas discriminer Montréal et Laval**. Plusieurs recommandations ont déjà été évoquées dans le mémoire sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 déposé à l'automne dernier, notamment la stabilité et la prévisibilité des programmes, [voir les détails ici](#). Nous en réitérons l'importance pour le monde des affaires.
6. **Privilégier les crédits d'impôt basés sur les dépenses d'investissement**, plutôt que sur la masse salariale, afin de refléter la réalité économique et stimuler la productivité, notamment dans les secteurs prioritaires intensifs en capital du Québec comme l'aérospatiale et la défense (à l'exception des secteurs où le crédit est présent dans plusieurs territoires concurrents et représente un facteur d'attractivité majeur, comme c'est le cas dans les jeux vidéo ou en effets visuels).
7. **Optimiser les sommes accordées aux organismes de développement économique**, plutôt que procéder à des coupes paramétriques qui fragilisent l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème.
8. **Rehausser la contribution du gouvernement du Québec au financement de l'équipe des investissements étrangers de Montréal International** à hauteur de 1,45 M\$ en 2026, 1,70 M\$ en 2027 et 1,95 M\$ en 2028, ce qui correspond à peu de chose près à la contribution du gouvernement du Canada, puis ajuster à l'inflation afin que sa subvention reflète adéquatement l'impact économique généré par ses activités.
9. **Revenir au financement historique annuel pour l'équipe des OI**, soit 300 k\$ par année, afin d'assurer le maintien des activités d'attraction et de rétention de ces organisations stratégiques.
10. **Octroyer des subventions à la réalisation de projets spéciaux** permettant d'intensifier la promotion et la prospection d'investissements, en cohérence avec les priorités gouvernementales, dont :
 - La mise sur pied d'une équipe de prospection dans le secteur de la **défense** ;
 - Le déploiement d'une stratégie de **diversification des marchés de prospection d'IDE** hors États-Unis, qui à terme, diversifiera les exportations.